

## FICHE ETUDE DE FAISABILITE SITE DE COMPOSTAGE COLLECTIF (JARDIN ET DOMAINE PUBLIC)

Dans le cadre de la gestion de proximité des biodéchets des habitants, la Métropole installe des points de compostage collectif sur le domaine public dont le suivi sera pris en charge par un prestataire : il n'y a donc pas de référents.

**DATE :** Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date.

**Nom - Prénom de(s) agent(s) :**

**NOM DU SITE** (Précisez le type, place, rond point etc...) :

**ADRESSE DU SITE :**

**CONTACT DE LA MAIRIE SUR SITE :**

*Nom, prénom, tel, mail*

**AVIS DU SERVICE :**

FAVORABLE

DEFAVORABLE\*

**\*Si défavorable – raisons :**

## À renseigner avec référent et/ou responsable du site

### 1 - Présence de matière sèche utilisable sur site :

Absent  Peu satisfaisant  satisfaisant  Très satisfaisant

### 2 - Possibilité d'apport en matière sèche de la part de la Mairie :

Oui  Non

### 3 - Autorisation que la Métropole Aix-Marseille-Provence intervienne sur le site :

Oui  Non (si c'est non, l'étude s'arrête là)

### 4 - Possibilité d'utiliser le compost produit :

Sur les espaces verts du site  Par les usagers  
 Par les services de la commune

### 5 - Autres questions ou caractéristiques propres au site à signaler :

## Appréciation du service

### 1 - Espace d'au moins 10 m<sup>2</sup> disponible pour l'installation des bacs sur terre battue, gravillon ou pelouse, à plus de 8 mètres du bâtiment le plus proche :

Oui  Non

### 2 – Nombre et volume de composteurs proposés :

	600 L	1000L
Bac d'apport		
Bac de matière sèche		
Bac de maturation		

### 3 – Nombre de point de composteurs proposés :

## Photos

### **1 - Coordonnées GPS du site :**

### **2- Image (vue d'ensemble) du site avec mention des rues aux alentours**

(Capture d'écran plan satellite sur Google Maps/SIGM@) :

Voir sur : <https://sig.ampmetropole.fr/geoatlas/>

### **3 - Plan de situation du site avec le point d'emplacement des bacs** (capture d'écran SIGM@ Métropolitain) :

Voir sur : <https://sig.ampmetropole.fr/geoatlas/>

### **4 - Photos mettant en évidence le point de compostage (un seul emplacement)**

*Indiquer s'il y a lieu d'effectuer des travaux d'agencement de l'emplacement du point de compostage, la plateforme doit faire à minima 10 m<sup>2</sup> = longueur 3,50 m x largeur 2,80 m*